

Liste des présents

Isabelle LHOIR	Simone PECONDON-LACROIX
Agnès BELLART	Romane COCAUET
Véronique BRINDEAU	Benoît CORDONNIER
Jean-Yves COLLET	Jacques DE CASTILLA
Jacob SLAWNY	Christian BENTOLILLA
Jacques LHOIR	Jacques BUISSON

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 22 octobre à 19h** au Relais de Ménilmontant.

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 24 septembre de 19h à 21h30.

*Un rappel a été fait en début de réunion sur les excuses de Monsieur Weiming Shi suite à son absence à la réunion du de la commission de début septembre. Monsieur Weiming Shi va reprendre contact pour présenter ses actions à la commission.
Nous attendons donc son retour.*

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- *Le budget participatif (vote jusqu'au 26 septembre)*
- *Les actions de la commission*
- *Les actions dans le quartier*

L'organisation du conseil de quartier et des commissions ainsi que le mode de désignation des conseillers ont été rappelés en début de séance, à la demande d'un habitant participant pour la 1^{ère} fois à une réunion de la commission.

Le budget participatif

La procédure de sélection des projets a été exposée brièvement pour rappel ([voir site du budget participatif parisien](#)) :

- Dépôt des projets et soutient en février-mars
- Sélection et chiffrage des projets par les services de la ville en avril-mai
- Sélection des projets avec la participation de représentants des conseils de quartier dans les mairies d'arrondissement. Pour les projets parisiens, la procédure de sélection n'a pas été transparente. Cette phase de sélection a éliminé (ou « reporté ») des projets et en a également regroupé certains sur des critères de « similitude ».
- Votes sur les projets du 10 au 20 septembre. La date limite du vote par internet a été repoussée au 26 septembre.
- la Ville de Paris délibèrera sur les projets « gagnants », en termes budgétaire et politique avec les mairies d'arrondissement. La décision devrait intervenir en décembre avec l'adoption du budget 2016.

Les membres de la commission ont exprimé certaines réserves :

- les projets déposés sur un site internet ne font pas obligatoirement l'objet d'une élaboration collective.
- la sélection des projets en mairie devraient être précédée d'une diffusion d'informations sur les projets retenus par les services de la ville, accompagnée d'une présentation publique.
- L'absence de débat sur les projets.

Les actions de la commission

Les nuisances sonores

Ce sujet a été abordé lors de plusieurs séances de la commission.

L'objectif de la commission sur ce sujet est de réaliser un guide pratique pour les habitants confrontés aux nuisances sonores, quelle que soit leur origine.

La présence de riverains de la rue de Ménilmontant lors de la dernière commission a permis de mener une discussion riche et de poser une problématique plus large. Une note de synthèse est en cours de rédaction. Elle sera transmise à la mairie du 20^e.

Nous envisageons également de consulter des experts autour des différentes problématiques et éventuellement de les inviter à notre commission.

En complément des questionnements issus de la réflexion menée lors de la commission de début septembre, les membres de la commission ont précisé le rôle du Conseil de Quartier.

Les riverains des rues Victor Letalle, Ménilmontant et Julien Lacroix se sont regroupés pour partager leurs difficultés à faire comprendre ces nuisances aux différents interlocuteurs, commerçants ou mairie.

La question des sonomètres a été à nouveau évoquée. Cet outil permettrait d'évaluer de manière autonome les nuisances sonores, mais ne permettrait pas d'établir une preuve recevable.

La réglementation et surtout son application doivent être réinterrogées par les membres de la commission.

En synthèse de ces discussions, on peut souligner plusieurs questionnements sur :

- la volonté d'intervention des pouvoirs publics pour faire appliquer la loi ;
- la responsabilité des exploitants de lieux dont l'activité est tournée vers le « tourisme festif » ;
- le dérèglement du « vivre ensemble », la relation entre ces nouveaux exploitants de lieux, attirant principalement une clientèle métropolitaine ;
- la réglementation, notamment sur l'intérêt d'autoriser systématiquement l'ouverture d'un café à 5h du matin ; de même que de réexaminer l'autorisation d'ouverture jusqu'à 2h du matin pour les cafés peu respectueux du voisinage ;
- l'évolution des modes de consommation (crise ?, interdiction de fumer à l'intérieur ?, ...) semblent pousser les différents établissements incriminés à proposer des services différents (after, soirées « festives », anniversaires, ...) ;
- le comportement de cette clientèle présente dans le quartier uniquement pour consommer.

La commission va continuer à réfléchir à ce phénomène et à ses répercussions sur la vie dans nos quartiers. La commission va interpeller la mairie du 20^{ème} sur ce sujet.

L'observatoire des habitants

Pour l'instant les demandes des habitants sont relayées et enregistrées.

La mise en place du suivi doit faire l'objet d'une discussion avec le pôle de la démocratie locale de la mairie.

Les actions dans le quartier

48 Ramponeau

Le dernier conseil d'arrondissement du 15 septembre a décidé de porter un vœu au prochain conseil de Paris qui proposerait l'abandon du projet hôtelier et une concertation pour un projet alternatif. Le Conseil de Paris se tiendra du 28 au 30 septembre.

Salle polyvalente du 74 Couronnes

Les habitants, les associations et le conseil de quartier ont participé aux concertations sur la salle polyvalente.

L'ouverture prochaine fait l'objet de dernier cadrage sur l'organisation des pages d'usage.

Marche exploratoire

La marche exploratoire se déroulera le jeudi 8 octobre à partir de 16h. Elle partira du square Pixérécourt pour aboutir sur le boulevard de Belleville.

Nous ferons un compte-rendu de cette marche lors de la prochaine réunion.

Folk en Seine

Comme annoncé début juillet lors du conseil de quartier, un appel est fait aux habitants pour participer aux bals folks organisés par Folk-en-Seine dans le Jardin de Belleville le 27 septembre et le 17 octobre.